

## **Politique CAC Loi 25**

Pour le Club Aquatique de Charlesbourg, le respect de votre vie privée est précieux.

La présente Politique vise à assurer la protection des renseignements personnels et à encadrer la manière dont le Club Aquatique de Charlesbourg les collecte, les utilise, les communique, les conserve et les détruit ou dont, autrement, elle les gère. De plus, elle vise à informer toute personne intéressée sur la manière dont le Club traite les renseignements personnels. Il est de notre responsabilité de nous assurer que tout renseignement recueilli est traité de façon sécuritaire. Ce document a été conçu afin de rendre explicite certaines définitions et applications en lien avec la loi sur la collecte de renseignements personnels.